



Réouverture des mairies annexes

Les mairies annexes ré-ouvertes au public à compter du 2 juin 2020

Publié le 29 mai 2020

La ville de La Baule-Escoublac vous informe que les mairies annexes d'Escoublac et du Guézy réouvrent au public dès le mardi 2 juin aux horaires habituels :

> de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h15

Elles assumeront toutes leurs fonctions administratives usuelles, en complément des services d'agence postale et de la distribution des sacs pour déchets de CAP Atlantique.

